



L'Info-Relais

Relais Petite Enfance

Place de l'église
Maison des services
25440 Quingey
relais.quingey@famillesrurales.org
tel : 03 81 63 72 05

Les permanences du relais

Le Mardi :
16h-19h, par téléphone ou en visite
Le Mercredi :
9h-12h, uniquement sur rendez-vous.
Le jeudi :
13h à 16h par téléphone
Le Vendredi :
9h à 12h, par téléphone ou en visite
L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

Le journal du Relais Petite Enfance
de la communauté de communes Loue Lison
secteur de Quingey



INFORMATION IMPORTANTE

Si les conditions et les restrictions gouvernementales le permettent, l'équipe du relais sera ravie de vous retrouver aux animations et rencontres qui sont proposées. Le planning que vous trouverez dans ce journal est susceptible d'être modifié ou annulé en fonction des événements de la rentrée. À l'heure où nous publions l'info Relais, rien ne permet encore de confirmer ce programme. Nous vous informerons des éventuelles modifications par mail et par l'intermédiaire du site internet :

https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Merci de votre compréhension !

Agenda des Nounous

Le Relais propose d'offrir aux assistants maternels un exemplaire au choix de l'Agenda des Nounous, édition 2021 :
- soit un format A4, 6 places - soit un format A5, 4 places

Il sera disponible **uniquement sur commande** soit par mail, soit par téléphone ou lors des temps d'animation!

N'oubliez pas de me préciser votre nom, votre commune ainsi que le format choisi.

Les commandes sont à passer au plus tard : le 9 Octobre 2020 !



Les animations :

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à toutes les assistantes maternelles, parents et enfants (de 0 à 6 ans) du secteur de l'ex communauté de communes de Quingey. Nous proposons aussi ces temps collectifs aux gardes à domicile.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 sur différentes communes, sauf pendant les vacances scolaires.

- De 9h30 à 10h : Accueil
- De 10h à 11h : Animation
- De 11h à 11h30 : jeux libres, rangement.

Si vous souhaitez des renseignements sur les animations vous pouvez contacter Estelle par mail :

Sous réserve de conditions sanitaires favorables

Septembre

Mardi 08 à Montrond : Ludothèque—Salle des fêtes

Mardi 15 à Chay : Eveil musical -Salle des fêtes

Mardi 22 à Rurey : Atelier d'éveil avec Estelle - Salle des Fêtes

Mardi 29 à Myon : Atelier d'éveil avec Estelle - Salle des Fêtes

Octobre

Mardi 06 à Arc et Senans : Atelier circomotricité avec Niels - Salle des fêtes

Mardi 13 à Chenecey Buillon: Ludothèque - Salle de convivialité.

Novembre

Mardi 03 à Liesle : Atelier d'éveil avec Estelle - Salle St Etienne



LES P'TITS BOUQUINS

Vendredi 02 octobre
à la médiathèque de Quingey
de 10h à 11h
Renseignements 03 81 63 72 05

Au programme !

Soirée conviviale des assistantes maternelles

Le relais propose aux assistantes maternelles de se retrouver au restaurant chez Christine pour une soirée conviviale :

vendredi 02 octobre

Au restaurant : Chez Christine - À Quingey

Menus à 20€ -informations sur le menu et inscriptions par téléphone
au 03 81 63 72 05 avant le 25 septembre

Ou par mail à : relais.quingey@famillesrurales.org

À la médiathèque Mardi 29 septembre

Mardi 29 septembre
18h à 20h

Café parent PEPS

L'ALIMENTATION,
QU'EST CE QU'ON MANGE ?

Animé par
Vanessa RIBLET
Inscription :
07 70 01 24 16

A noter dans vos agendas

« La parentalité
bienveillante »

Conférence

mardi 10 novembre
à Arc et Senans - 20h

« vers une éducation bienveillante et
structurante : règles, interdits,
valorisation, autorisations...dans la
relation enfant /adulte au quotidien »



Rencontres Baby-sitting
vendredi 4 septembre de
18h30 à 20h30 au Centre Régional
d'Information Jeunesse (CRIJ), 27 rue de

la République à Besançon

Entrée libre pour les parents, inscription obligatoire pour les baby-sitters
auprès du CRIJ au 03 81 21 16 16 ou du Crous au 03 81 48 46 33.

+ séances d'information pour les parents et les baby-sitters

+ présence de La Compagnie des Familles, agence de garde d'enfants auprès
de laquelle baby-sitters et parents pourront déposer leurs candidatures et
offres

Le Café Langue des Signes

Cinq assistantes maternelles ayant suivi la formation de la Langue des Signes,
proposent de vous initier en toute convivialité, sous forme de jeux et
comptines, à la Langue des Signes. Pour tout public à partir de 3 ans.

Prochaine rencontre le 26 septembre et 31 octobre



Dès 16h00 au Café du Centre de Saint Vit

Renseignements au 06 22 89 60 79 ou 06 28 35 23 74.



JOURNÉE BIEN-ÊTRE

Assistant Maternel et garde à domicile

« Ce n'est pas égoïste que de penser à soi, c'est juste une question d'équilibre à préserver pour pouvoir mieux donner aux autres »



SAMEDI 21 NOVEMBRE

De 8h30 à 16h30 à la MFR de Morre

Renseignements et inscription auprès de votre relais avant le 16 octobre :

N° 03.81.57.81.44 | Email : relais.seeb@famillesrurales.org



Journée « BIEN ETRE »

dédiée aux assistantes maternelles et gardes à domicile

samedi 21 novembre 2020 de 8h30 à 16h30

à la MFR de MORRE

Une journée exclusivement pour vous sous forme d'ateliers :

Yoga, Calme et détente, Phytothérapie, Chant, massage

Naturopathie, et Méditation

Vous allez recevoir chez vous un bulletin d'inscription avec toutes les modalités, à renvoyer

au relais **impérativement avant le 16 octobre 2020 !**

places limitées à 20 personnes par relais

Vous pouvez dès à présent réserver votre place.



Mise en place de l'exonération sur les heures complémentaires / supplémentaires

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'urgence économique et sociales, l'exonération des cotisations salariales portant sur les rémunérations des heures supplémentaires et complémentaires est entrée en vigueur le 1er janvier 2019.

Cette mesure sur l'exonération des heures supplémentaires a été régularisée rétroactivement pour chaque salarié concerné par Pajemploi en mai et juin 2020.

l'application de cette mesure n'a aucun impact sur la manière dont les employeurs déclarent les heures supplémentaires et complémentaires de leur salarié. Les employeurs n'ont aucune démarche à effectuer, c'est le centre Pajemploi qui calcule automatiquement et répercute automatiquement l'exonération sur le salaire net du salarié.

Le montant de la somme correspondante sera versé à chaque employeur qui devra la reverser à sa salariée. (pour les utilisateurs du service Pajemploi+, à partir de mai 2019 ce montant sera versé directement à l'assistante maternelle)

Pour toute question, nous vous invitons à consulter la « Foire aux Questions » de Pajemploi ou d'adresser un courriel à l'adresse mail dédiée pajemploi.exo@urssaf.fr.

Rappel :

- **Les heures complémentaires** sont les heures de travail réalisées entre la durée hebdomadaire fixée au contrat de travail et la durée légale (de 45 heures par semaine). Elles sont rémunérées au taux de base, sans majoration.
- **Le nombre d'heures majorées** correspond au nombre d'heures effectuées à partir de la 45e heure hebdomadaire d'accueil. Elles sont rémunérées à un taux majoré laissé à la négociation entre vous et votre salariée. Ce taux est précisé au contrat de travail.



je me forme au secourisme: la formation SST

En tant que professionnelle de la petite enfance

je dois participer régulièrement à une formation secourisme adaptée à ma profession.

Cette formation de 14h est proposée dans le cadre de la formation continue des assistantes maternelles, elle figure au catalogue Ipéria et est accessible à toutes les assistantes maternelles en activité.

La préparation du Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » dans le cadre de la prise en charge d'enfant vise notamment à intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et / ou d'un malaise. Elle contribue à la diminution des risques dans mon quotidien professionnel. Cette formation est vivement conseillée. Les heures de secourisme réalisées lors de la formation initiale des assistantes maternelles ne sont pas suffisantes. La formation

SST est adaptée à mon métier.

Une fois la formation effectuée, il faut veiller à réaliser un recyclage tous les 2 ans afin de ne pas perdre les bénéfices et acquis de la formation au risque de devoir tout recommencer.

Plusieurs sessions sont proposées chaque année. Renseignements au Relais !



J'ai ramassé des champignons

J'ai ramassé des champignons,
Des blancs, des bleus et des orange,
J'ai ramassé des champignons,
Qui poussaient sur le frais gazon.
Des petits gros, des grands, des minces,
Des tout-petits et des géants.
Je les ai mis dans mon panier,
Les blancs, les bleus et les orange,
Je les ai mis dans mon panier,
À maman je les ai portés.
Des petits gros, des grands, des minces,
Des tout-petits et des géants.
C'est défendu de les manger,
Les blancs, les bleus, et les orange,
C'est défendu de les manger,
Alors je les ai replantés.
Les petits gros, les grands, les minces,
Les tout-petits et les géants.

Dessinmoiunehistoire.net

Une fois par mois la Ludothèque Ludodou vient à votre rencontre sur les communes. Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Cécile se fera une joie de vous accueillir et de vous expliquer toutes les modalités d'accès à ce service!! 2 séances gratuites puis 3 € la séance.

Un bon moment à partager entre parents, assistantes maternelles et enfants autour du jeu !

Des espaces de jeux pour tous les âges

Location de jeux (1 jeu 1 mois = 2 €)

De 8h30 à 11h30 :

Jeudi 24 septembre à Liesle

Jeudi 08 octobre à Epeugney

Jeudi 22 octobre à Pointvillers

Pour en savoir plus :

ludo.ludodou@famillesrurales.org

Sous réserve de conditions sanitaires favorables



Deux petits bonhommes

Deux petits bonhommes (*Lever les pouces*)

S'en vont au bois (*Les pouces se touchent*)

Chercher des pommes (*Les index se touchent*)

Et puis des noix (*Les majeurs se touchent*)

Des champignons (*Les annulaires se touchent*)

Et des marrons (*Les auriculaires se touchent*)

Et puis ils rentrent manger tout cela dans leur maison

Joindre les mains et former une maison

Dessinmoiunehistoire.net

Champignons farcis au fromage

Ingrédients :

- 12 champignons de Paris de 3 cm de diamètre
- 1 bouquet de ciboulette
- 1 jus de citron
- 1 gousse d'ail
- 1 fromage frais
- huile d'olive
- sel, poivre

1. Ôter le pied des champignons, de façon à ne conserver que les têtes. Plonger-les dans une eau citronnée. Éponger-les. Badigeonner-les d'huile d'olive, saler et poivrer.

2. Peler et hacher la gousse d'ail. Laver, sécher et hacher la ciboulette. Mélanger le fromage frais avec l'ail et la ciboulette dans une jatte. Saler et poivrer.

3. Préchauffer le four à th. 6 - 180 °C. Disposer les champignons dans un plat allant au four. Verser 2 cuillerées à soupe d'eau dans le fond du plat. Enfourner pour 15 minutes. Laisser refroidir.

4. Farcir les champignons de fromage aux herbes à l'aide d'une petite cuillère. Server froid à l'apéritif.

